



**Une société du bien vieillir
Y penser, la préparer
Santé, pouvoir d'achat, perte d'autonomie,
des sujets pour nous rassembler le**

**Mardi 3 décembre 2024 à 9 heures 30
devant l'A.R.S. – Agence régionale pour la santé -
Espace Claude Monet place Jean Nouzille à Caen (proche Guérinière)
et à 11 heures, place Bouchard à Caen**

Aucune retraite inférieure au SMIC

Revalorisation au 1er janvier 2025

Rattrapage des pertes subies depuis 2017

Le gouvernement a décidé de ne pas revaloriser au 1er janvier 2025 les retraites de base, comme le code de la Sécurité sociale l'y oblige. Il reporte cette revalorisation au 1er juillet 2025, sans aucune garantie qu'elle aura lieu tant les pressions se multiplient pour geler complètement les pensions de base en 2025. Rappelons que la revalorisation de début d'année 2024 porte sur l'année 2023.

Nos 9 organisations s'insurgent contre cette mesure qui va, une nouvelle fois aggraver le pouvoir d'achat des retraités qui n'auront aucune revalorisation pendant 18 mois.

Rappelons en effet que depuis janvier 2017, les pensions n'ont augmenté que de 13,6 % pour une inflation de 19,5 %. De plus, les retraités ont perdu l'équivalent de plus de 3 mois de pension et jusqu'à 4,5 mois pour celles et ceux qui ont subi l'augmentation de la CSG de 2018.

Cette mesure est d'autant plus injuste que dans le même temps le gouvernement, dans le cadre de la préparation du PLFSS 2025,

envisage plusieurs mesures visant à remettre en cause l'accès aux soins, en particulier des plus fragiles et des plus âgés : remise en cause de la prise en charge des ALD, augmentation des franchises, augmentation du « ticket modérateur », augmentation des cotisations des complémentaires santé, particulièrement élevées pour les retraités-es.

Ces menaces sont d'autant plus inacceptables que ce même gouvernement tergiverse pour augmenter l'imposition des profits des grandes entreprises comme celle des plus grosses fortunes. Il se refuse toujours à revenir sur les exonérations de cotisations sociales patronales qui coûtent chaque année plus de 70 milliards aux budgets publics. Ces exonérations, loin de servir l'emploi, grèvent largement le budget de la Sécu et profitent pour l'essentiel aux actionnaires. Ainsi, la part des 500 plus grosses fortunes est passée de 28 % du PIB en 2018 à 42 % en 2023.

Pour la justice et la solidarité entre générations

Par ses actions, l'inter-syndicale retraité-es entend contribuer à une évolution sociale vers toujours plus de justice et de solidarité en intégrant le rôle de plus en plus important joué par les seniors. L'intersyndicale est consciente qu'il est essentiel que son action soit menée à partir d'une convergence de revendications entre les salariés et anciens salariés. Ceci est particulièrement vrai dans le cas du sujet brûlant de la protection sociale. Cette démarche à base de solidarité et d'équité constitue la base d'un contrat intergénérationnel indispensable. Le fait d'appartenir à une Intersyndicale offre la garantie d'une vision cohérente et partagée des problèmes de société et de la manière dont il convient de les traiter.

La santé

Une autre préoccupation pour les retraité.es

D'une part, c'est une charge de plus en plus importante financièrement pour les patients.

Franchises médicales, dépassements d'honoraires, déremboursement de médicaments et de certains frais de déplacement réduisent le rôle de la Sécurité Sociale et vont à l'encontre de son principe : « de chacun selon ses moyens, à chacun selon ses besoins ».

D'autre part, la pénurie de praticiens et de médicaments est un stress constant pour les plus âgé.es et la diminution annoncée du nombre d'internes (1500) va amplifier la pénurie et dégrader la qualité des soins.

L'intersyndicale revendique une réelle Sécurité Sociale, intégrale, collecteur unique de cotisations et payeur unique des prestations.

Les retraité.es réclament la formation annuelle d'au moins 15000 médecins pour remplacer les départs à la retraite.

Nous exigeons de l'état qu'il assure aux citoyens un accès continu aux traitements médicaux indispensables, et pourquoi pas nationaliser la production et la distribution des médicaments génériques.

La dépendance

Grande inquiétude des retraité-es

Depuis deux ans, l'intersyndicale des retraité-es du Calvados alerte et formule des propositions pour bâtir une société du bien-vieillir.

Dans notre département, une vingtaine de communes gère encore un SAAD (Service d'Aide A Domicile). C'est un service de proximité indispensable. Cependant, ces communes sont à bout de souffle, tant au niveau financier qu'au niveau du recrutement. Nos actions envers le Conseil Départemental visent à exiger une augmentation de 7 euros par heure de sa dotation. La dotation horaire passerait donc de 23 à 30 euros.

Après le scandale concernant les établissements ORPEA, les représentants de l'intersyndicale ont rencontré des dirigeants de l'ARS (Agence Régionale de Santé) du Calvados. Pour ces derniers, le scandale a donné un nouveau visage à leur mission de contrôle, ils ont renforcé les contrôles aussi bien sur pièces que sur place. Un nouvel entretien a été sollicité afin de faire le point sur les suites de leur mission.

Nous notons que dans notre département, environ 50 % des EHPAD sont privés à but lucratif contre 25 % nationalement. Nous remarquons aussi que dans ces EHPAD, les taux d'encadrement sont inférieurs à ceux du secteur public et que c'est là que les dérives ont été mises au jour.

L'intersyndicale revendique un grand service public de l'aide à l'autonomie avec zéro reste à charge, regroupant et intégrant l'ensemble des structures et des personnels concernés. Le service public serait chargé d'offrir à toutes les personnes en perte d'autonomie un service de proximité à la hauteur des besoins, dans les mêmes conditions sur l'ensemble du territoire.